



Prévention des risques liés au travail en hauteur

Conforme aux recommandations

R 486A, R 408, R 430, R 431, R 433 et R 457 de la CNAM

SOMMAIRE

- **Préambule**
- **Statistiques des Accidents du Travail**
- **Dispositions réglementaires**
Quiz 1 - Les dispositions réglementaires
- **Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations**
- **Les partenaires de la prévention et leur rôle**
Quiz 2 - Les partenaires de la prévention et différents acteurs de l'entreprise
- **Les droits, obligations et responsabilités**
- **Les risques et sanctions liés à la prise de substances**
- **Processus menant à l'AT et à la Maladie Professionnelle**
Quiz 3 - Processus menant à l'AT et à la maladie professionnelle
- **La prévention contre les risques de chutes de hauteur**
La prévention contre les risques de chutes de hauteur
La préparation d'une intervention
La formation et les vérifications des compétences des utilisateurs
Quiz 4 - Les principaux risques de chutes
- **Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective**
Les moyens d'accès avec protection collective
Les échafaudages
Les postes de travail avec protection collective :
les échafaudages
Les risques liés à l'utilisation des échafaudages
Le rappel des consignes de sécurité lié à l'utilisation des échafaudages
Les PEMP
Les postes de travail avec protection collective :
les PEMP
Les risques liés à l'utilisation des PEMP
Le rappel des consignes de sécurité lié à l'utilisation des PEMP
Les autres dispositifs de sécurité pour la travail en hauteur
Quiz 5 - Les moyens d'accès et postes de travail avec protection collective
- **Les postes de travail en hauteur avec utilisation d'EPI spécifiques**
Les travaux en hauteur
Les travaux sur cordes
Les espaces confinés
Les principaux risques liés au travail en hauteur
Le rappel des consignes de sécurité lié au travail en hauteur
Les Équipements de Protection Individuelle
Les autres EPI spécifiques
Les ancrages et les amarrages
La ligne de vie
Les facteurs de chute et la force de choc
Quiz 6 - Les EPI spécifiques
- **Que faire en cas d'accident ?**
Que faire en cas d'accident ?
Si la victime est suspendue et en attente de secours
- **Quiz final**
- **Fin**

PUBLIC

Toutes personnes de plus de 18 ans devant effectuer des travaux en hauteur ainsi qu'aux personnes se trouvant dans un environnement proche au moment des manœuvres.

OBJECTIFS

- Donner les compétences pour réaliser des travaux en hauteur et permettre la sauvegarde des personnes et des biens.
- Connaître les recommandations R 486, R 408, R 430, R 431, R 433 et R 457 qui donnent les règles de prévention et de protection pour réaliser en toute sécurité les manœuvres de travail en hauteur.

CONTENU

Ce parcours est établi sur la base de la réglementation spécifique applicable au travail en hauteur.
Le parcours contient des chapitres, des quiz intermédiaires et un quiz final.

MODALITÉS D'ASSISTANCE

Notre plateforme Web permet de suivre l'apprenant en temps réel avec un coach, l'apprenant peut à tout moment communiquer avec son coach de manière asynchrone (délais moyen de 48 heures hors samedi, dimanche et jours fériés).

DURÉE

En moyenne entre 2 à 5 heures...